



FÉDÉRATION NATIONALE  
DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS  
DU QUÉBEC – FNEEQ-CSN

CONSEIL FÉDÉRAL  
RÉUNION DES 15, 16 ET 17 MAI 2002

---

## Mot du comité exécutif

Délégué-es,

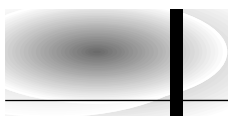
Je voudrais d'abord vous souhaiter la bienvenue à ce conseil fédéral. Je salue plus particulièrement les nouvelles et nouveaux délégués, lesquels j'invite d'ailleurs à être actifs dans les débats, votre contribution est tout aussi nécessaire que celle des délégué-es plus aguerris.

Dans moins de deux semaines, s'ouvrira le 60<sup>e</sup> Congrès de la CSN sous le thème « *Agir pour un monde solidaire* ». Le congrès constitue certes un des moments forts de la vie démocratique de notre organisation syndicale, instance suprême de la confédération où se retrouvent tous les syndicats de la CSN, ce congrès qui vient sera déterminant pour la définition des orientations de la confédération mais aussi pour celles des organisations affiliées (fédérations, conseils centraux et syndicats). Nous vous invitons donc à participer en grand nombre à cette importante activité qui se tiendra du 26 au 31 mai.

Au cours du présent conseil, des membres du comité exécutif de la CSN viendront nous présenter une synthèse des propositions qui seront soumises au prochain congrès. Celles-ci s'articulent autour des cinq axes suivants :

- § Pour une autre mondialisation;
- § Pour une approche globale et inclusive du travail;
- § Pour un développement social et solidaire de l'emploi;
- § Pour une société inclusive et démocratique;
- § Construire des convergences pour un renouveau social.

Certaines propositions nous concernent plus particulièrement comme fédération d'enseignantes et d'enseignants et viennent appuyer le travail déjà entrepris à la FNEEQ. Nous pensons notamment à la nécessité d'assurer la primauté des droits et des chartes sur le commerce en exigeant que les gouvernements s'opposent fermement à la marchandisation des services sociaux, de santé et d'éducation en les excluant de tout type de traités de la nature de l'Accord général du commerce des services (AGCS) de l'OMC ou encore de celui de la Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA).



Aussi, nous exigerons que le gouvernement québécois finance correctement chacun des ordres d'enseignement de sorte à répondre aux besoins des jeunes et des adultes et ce, dans toutes les régions du Québec. Nous exigerons également que le gouvernement développe un plan de lutte au décrochage scolaire qui s'appuie sur l'obligation de fournir des moyens, plutôt que sur l'obligation de résultats.

Nous aborderons aussi d'autres questions importantes notamment la question de l'action politique où les balises du travail de la confédération sont clairement définies. La recommandation soumise à cet effet s'apparente grandement à celle que nous avons adoptée au conseil fédéral de décembre 2001. Nous débattons également de moyens pour favoriser une démocratie plus représentative par la mise en place d'un mode de scrutin introduisant des éléments de proportionnel, la tenue des élections au Québec à date fixe et l'élection du Premier ministre au suffrage universel.

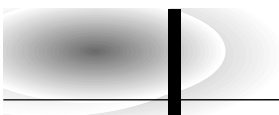
À cet égard, la FNEEQ et la CSN sont déjà au travail. Nous avons adhéré au Mouvement pour la démocratie nouvelle (MDN), celui-ci est en fait une coalition « non partisane » qui s'était fixé comme mandat de faire pression sur le gouvernement du Québec pour que ce dernier tienne une large consultation publique sur la réforme du mode de scrutin. Le travail semble déjà porté fruit puisque le ministre responsable de ce dossier, monsieur Jean-Pierre Charbonneau, a déjà indiqué qu'il y aurait des consultations régionales à ce sujet à l'automne 2002.

Il nous faudra toutefois veiller à ce que les objectifs soient suffisamment ciblés pour que des résultats probants puissent survenir dans des délais raisonnables. La conjoncture aura rarement été aussi favorable que maintenant, le résultat des dernières élections partielles ainsi que les derniers sondages d'opinion publique qui situent le Parti québécois au troisième rang dans les intentions de vote de la population québécoise inciteront peut-être ce dernier à réfléchir autrement et surtout plus rapidement à la nécessité de réviser le mode de scrutin et ainsi mettre en œuvre une des plus vieilles dispositions de son programme.

Demain, nous recevrons un invité du MDN qui viendra nous informer sur les grands modèles possibles de mode de scrutin proportionnel. Vous serez ainsi mieux outillés pour vous impliquer lors des consultations régionales, tel que nous vous l'avons déjà demandé conjointement avec les organisations étudiantes, la FECQ et la FEUQ.

Sur le front de l'action internationale, la FNEEQ a poursuivi et intensifié son travail. Au conseil fédéral de décembre dernier, nous vous avons fait rapport de notre première participation au congrès de l'Internationale de l'éducation en juillet 2001, ainsi qu'à celle du premier Forum mondial de l'éducation tenu à Porto Alegre en octobre de la même année.

En janvier dernier, la vice-présidente de la fédération faisait partie de la délégation CSN au 2<sup>e</sup> Forum social mondial de Porto Alegre. Aussi nous avons été grandement actifs dans l'organisation d'une conférence de l'internationale de l'éducation sur l'enseignement supérieur qui s'est tenue à Montréal les 14, 15 et 16 mars derniers. Cette occasion fut pour nous le moment d'exposer aux autres organisations de l'enseignement



supérieur membres de l'IE, la situation et les revendications de chargé-es de cours universitaires du Québec. Nous avons également eu des échanges avec des délégué-es sur le rôle des cégeps dans l'enseignement supérieur et l'éducation au Québec.

Nous ferons un rapport plus détaillé de ces activités au cours du présent conseil. D'ailleurs nous considérons essentiel que les syndicats soient au fait des travaux que fait la fédération sur ces sujets, pour que notre action se répercute dans nos syndicats.

Nous avons également participé à la tenue d'un colloque organisé par le conseil central du Cœur du Québec, intitulé *Éducation, mondialisation, privatisation : c'est quoi le rapport ?* Cette activité a été un franc succès. La FNEEQ applaudit cette initiative et invite d'autres régions à tenir de telles activités. Nous tenons à féliciter le comité organisateur de ce colloque, en particulier les enseignantes et les enseignants du Cégep de Trois - Rivières qui se sont impliqués grandement dans l'organisation de cet événement.

L'implication de la FNEEQ dans l'action internationale est loin d'être nouvelle, nous avons une longue tradition de solidarité internationale. Toutefois, à l'heure de la mondialisation et de la négociation de traités commerciaux qui compromettent nos choix sociaux en cherchant notamment à rendre au rang de marchandises les services d'éducation, nous sommes de plus en plus appelés à agir sur ce terrain.

C'est d'ailleurs ce que nous avons fait en procédant à nos affiliations internationales à la Confédération des éducateurs américains (CEA) et plus récemment à l'IE. Nous nous sommes impliqués dans la Marche mondiale des femmes ainsi qu'au deuxième Sommet des peuples des Amériques.

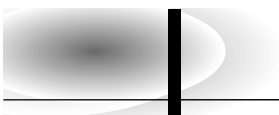
Il faut toutefois admettre que malgré notre ferme volonté politique d'être actif sur les questions internationales, nous ne pouvons tout faire, nos ressources et énergies étant limitées.

Nous avons donc cru nécessaire d'entreprendre une réflexion sur notre implication internationale. L'exécutif a mandaté le comité d'action internationale de produire une analyse et de nous recommander des axes stratégiques d'actions. Nous entamerons le débat à ce conseil.

Les recommandations qui vous seront soumises ne sont nullement en rupture avec notre passé, au contraire elles se situent en continuité avec nos pratiques quant à notre action internationale. Cependant certains ajustements sont rendus nécessaires. Il faut se projeter dans le futur et chercher à établir des balises qui guideront nos priorités de travail.

En ces matières, il ne faut surtout pas se doter d'un cadre rigide qui aurait la prétention de prévoir toutes les situations qui pourraient se produire. La conjoncture est fluctuante et il nous faut être capable d'apprécier cette dernière et surtout de pouvoir agir de sorte à l'influencer.

En conséquence, nous devons établir des axes stratégiques qui tiennent compte de ce que nous sommes, c'est-à-dire une fédération d'enseignantes et d'enseignants massivement présente dans l'enseignement



supérieur au Québec, de nos valeurs de paix et de solidarité et de la nécessité d'harmoniser notre implication avec celle de la CSN.

Le débat ne s'achèvera pas à ce conseil. Une fois ces axes stratégiques établis nous devrons, en vue du prochain congrès, actualiser notre politique de solidarité internationale, réfléchir sur les affiliations jugées pertinentes à des organismes québécois de solidarité internationale et déterminer les moyens appropriés pour encourager l'action internationale dans les syndicats, de sorte à ce qu'il y ait une véritable prise en charge locale de cette nécessaire dimension de notre action syndicale.

À cet égard au dernier conseil fédéral nous avons rendu publics les actes de notre colloque des 5 et 6 avril 2001 « *Des Amériques solidaires pour le droit à l'éducation* ». À ce conseil, nous procéderons au lancement d'une vidéo sur le même sujet que nous rendrons disponible pour nos syndicats. Un cocktail suivra le lancement de cette vidéo.

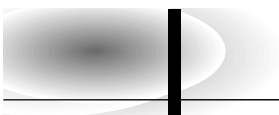
Pour ce qui est des dossiers d'éducation à proprement parler, nous traiterons quatre sujets. D'abord en qui a trait au débat sur la pertinence de créer un ordre professionnel des enseignantes et des enseignants, nous présenterons le mémoire endossé conjointement par la FNEEQ et la CSN. Cette perspective est dans l'air depuis quelques années après que le conseil pédagogique interdisciplinaire du Québec ait logé une demande à l'Office des professions, à l'effet de créer un ordre professionnel pour les enseignantes et les enseignants du primaire et du secondaire.

L'Office des professions, qui avait toujours refusé cette avenue, a finalement cédé aux pressions du CPIQ et décidé de tenir une consultation sur ce sujet. Cette question est capitale et peut avoir un grand impact sur la vie syndicale, y compris dans les cégeps et les universités, si cet ordre venait à voir le jour.

Les tenants de la création de cet ordre professionnel instaurent délibérément une confusion quand ils associent reconnaissance professionnelle et ordre professionnel comme s'il s'agissait de synonymes. Ils savent fort bien qu'ils jouent là sur une corde sensible dans la population et chez nos membres. Or, cette association est totalement mensongère : la mission première d'un ordre professionnel est d'assurer la protection du public et non de valoriser une profession. La FNEEQ et la CSN ont d'ailleurs dénoncé le titre même de la consultation organisée par l'Office des professions qui portait sur la reconnaissance professionnelle des enseignantes et des enseignants, alors que la véritable question en débat était la pertinence de créer un ordre professionnel pour les enseignantes et les enseignants.

La FNEEQ est sans équivoque, elle rejette catégoriquement la création de cet ordre professionnel, nous ne voyons pas comment cela peut mieux assurer la protection du public. D'autre part, nous souhaitons qu'il y ait une valorisation de cette profession et, cela se fera par une réelle reconnaissance sociale du travail accompli par les enseignantes et les enseignants et par les moyens qu'on doit leur donner pour qu'ils puissent accomplir adéquatement leur travail et non par la création d'un ordre professionnel.

D'autre part, nous nous repencherons sur l'harmonisation interordres entre le secondaire, le collégial et



l'université. Cette préoccupation en est une de longue date à la fédération. Au dernier congrès en juin 2000, nous avons adopté des orientations à ce sujet. La mise en place de programmes DEC-BAC et les modifications apportées au Règlement sur le régime des études collégiales visant à faciliter le passage au collégial d'étudiantes et d'étudiants ayant un diplôme d'études professionnelles (DEP), nous ont incité à étudier de plus près la situation de sorte à mieux comprendre cette réalité et peaufiner nos analyses.

Voilà pourquoi nous avons traité de ces questions lors des derniers conseils fédéraux. Cette fois nous évaluons que nous sommes en mesure de raffiner nos positions. La FNEEQ a toujours été favorable à l'harmonisation interordres et aux passerelles d'un ordre d'enseignement à un autre en autant que cela favorise l'accessibilité aux études supérieures; assure la mobilité des étudiantes et des étudiants ; évite les formations cul-de-sac et qu'il s'agisse de véritables passerelles maximisant les chances de réussite des étudiantes et des étudiants.

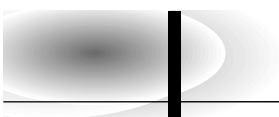
C'est ce que nous vous recommanderons de réaffirmer. Toutefois, nous devons préciser les conditions et balises selon lesquelles doivent se développer ces programmes harmonisés, car tout cela risque d'avoir des effets structurants ou déstructurants pour le système d'éducation. La situation des programmes pré-universitaires dans les cégeps doit être examinée de près, en effet la multiplication de programmes DEP-DEC et DEC-BAC risque d'avoir des impacts importants sur ces programmes et conséquemment sur l'ordre d'enseignement collégial dans son ensemble.

Bref, même si ça va pour le principe, la vigilance demeure de mise quant à l'application de ces programmes.

Cette question de l'harmonisation interordres a été une préoccupation du forum sur la formation technique qui s'est tenu au début de l'année et qui a réuni plus de 600 personnes en provenance de tout le réseau collégial. Les actes de ce forum, qui seront disponibles la semaine prochaine, seront un outil supplémentaire pour la valorisation de la formation technique mais aussi de tout l'enseignement collégial au Québec. Nous tenons à remercier les enseignantes et les enseignants du Cégep d'Ahuntsic qui ont travaillé à la réalisation de cet événement.

Finalement, après plus de cinq ans d'attente, le gouvernement du Québec a rendu publique le 2 mai dernier sa politique d'éducation des adultes et de formation continue. Cette politique était accompagnée d'un plan d'action. Au cours de nos présentes délibérations, nous prendrons connaissance de ces documents. La CSN, comme d'autres organisations, a déjà qualifié ces documents comme représentant un pas dans la bonne direction. Cependant le travail d'analyse se poursuivra en groupe de travail CSN en éducation, au groupe de travail du comité de coordination générale des négociations qui regroupe toutes les fédérations de la CSN, ainsi qu'avec nos alliés à l'intérieur de l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICÉA) lequel tiendra un séminaire le 11 juin prochain sur cette politique et ce plan d'action.

La FNEEQ s'est toujours battue pour l'établissement d'une société plus juste, plus équitable. Les statuts et règlements de la FNEEQ prévoient que les buts poursuivis par la fédération doivent se faire sans distinction ou discrimination en ce qui concerne le sexe, l'âge, la nationalité, la race, la langue, la religion, l'orientation



---

sexuelle, les idées politiques, l'origine sociale, la fonction sociale et le statut civil. De la même façon, il est inscrit à la déclaration de principe de la CSN que celle-ci combat toutes les formes de discrimination identifiées dans les chartes auxquelles elle apporte son adhésion.

S'appuyant sur ces orientations, la FNEEQ a réclamé la mise en place de congés parentaux, de programmes d'accès à l'égalité, de politiques contre le harcèlement sexuel, la reconnaissance des conjoints de même sexe, etc.

Les enseignantes et les enseignants ont une responsabilité sociale quant au combat contre l'homophobie, mais encore faut-il qu'ils soient formés et appuyés par les directions d'établissements pour ce faire.

Il faut toutefois admettre que les réalités des gais et lesbiennes sont méconnues du monde de l'éducation y compris chez nos propres membres.

Nous profiterons donc de la présente réunion pour entamer une réflexion sur le sujet, se sensibiliser à ces réalités et dégager quelques perspectives de travail. L'homophobie est présente en éducation comme dans tous les secteurs d'activités. Est-il nécessaire de rappeler que le taux de suicides des jeunes garçons homosexuels est plus élevé que chez les autres jeunes ?

Enfin, les conseils fédéraux constituent des moments forts de solidarité, celui-ci ne fera pas exception à cela. Nous vous inviterons donc à appuyer la campagne de financement du camp Leucan-CSN, nous entendrons des syndicats en conflit et vous serez invités à aller manifester en appui aux lock-outés ou encore aux cadenassés du syndicat des communications de Radio-Canada.

Délégué-es, bonnes délibérations !

